LA BASTIDE DE DOMME

La Vie Dommoise

Bulletin de la Municipalité et des Dommois

N° 93 - AOÛT 2025

2. Informations pratiques - 3. Éditorial / Délégations / État Civil - 4/5. Les Chantiers de Domme
6. Les opérations funéraires - 7. Civisme et Solidarité - 8/9/10/11. Les Brèves de Domme - 12. La Page de l'EHPAD de Domme
13/14. La Page de la Communauté des Communes - 15. La page de l'Office de Tourisme - 16. La Page de l'ASTD - 17. La Page de l'A.S.B.D.R.
18/19/20. La Page des Associations - 20/21. La Page de l'Office de la Culture - 22/23. L'Histoire des Pompiers de Domme

LA BASTIDE DE DOMME

BASTIDES d'Aquitaine

Les Plus Beaux Villages de France®

Directeur de la publication :
Jean-Claude CASSAGNOLE

Rédaction :
Comité de rédaction

Photos :
MAIRIE
ASSOCIATIONS
OFFICE DE TOURISME
DIVERS

Réalisation :
Imprimerie du Progrès - Belvès

Si vous ne voulez pas recevoir cette publication, merci de le signaler à la Mairie.

Informations Pratiques

- Pompiers ..... 18 / 112
- Gendarmerie ..... 17 ou 05 53 28 66 70
  Ouverture au public le mardi et le Jeudi : 8h30 à 12h00 - 14h00 à 18h00
  En dehors des jours et horaires d'ouverture, en cas d'urgence, composer le 17 ou le 05 53 28 66 70, ou utiliser l'interphone situé au portail de la Gendarmerie.
- Agence Postale Communale 05 53 31 17 51
  Heures d'ouverture :
  Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 16 h 00
  Samedi de 9 h 00 à 12 h 00
  Levée du courrier :
  Du lundi au samedi à 10h00.
- Office de Tourisme ..... 05 53 31 71 00 - 05 53 31 71 09
  e-mail : perigordnoir.tourisme@gmail.com - Site : tourisme-domme.com
  Heures d'ouverture :
  Tous les jours de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.
- Infirmières : Célia GROHAIN et Marion CHAUMEIL 06 08 96 57 59
  Pour soins au cabinet, Gîtes de la Bastide - Route de la Justice, prendre rendez-vous au numéro ci dessus
- Sophrologue - M. Jean-Luc CLAESSEN 06 80 72 44 51
- Hôpital - Maison de Retraite 05 53 31 49 49
- Soins Infirmiers à Domicile (S.I.A.D.) 05 53 31 49 49
- Pharmacie du CAPIOL à CÉNAC 05 53 28 30 01
- Messe Dominicale
  (renseignements au Tél. 05 53 59 03 16)
- Notaires : Permanence le Jeudi matin à la Mairie de Domme.
  (Prendre rendez-vous à l'Étude de Me OUDOT et Me POUSSOU)
- Taxi : Mme Yolande MARCEL 05 53 28 35 71
  S.A.R.L. ALLO TAXI 2M 06 42 70 70 53
  TAXI PÉRIGORD NOIR 06 38 37 81 68
- Déchetterie de Pech-Mercier (accès par le CD 46 à Maraval) 05 53 29 15 59
  Heures d'ouverture :
  Du Mardi au Vendredi : 8 h 30 à 12 h 00 et 14 h 00 à 18 h 00
  Samedi : 9 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 17 h 00
  Juillet et Août - du Mardi au Samedi : 6 h 45 à 14 h 00
- Centre Intercommunal d'Action Sociale 05 53 28 20 70
  Maison des communes à Saint-Martial-de-Nabirat
- Assistante Sociale : pour connaître les permanences, s'adresser au C.M.S. de Sarlat 05 53 02 07 77
- Espace France Service à Saint-Martial de Nabirat :
  Marie DEVIERS..... Tél 05 53 31 69 37
  Lundi : 14h à 17h30 - Mardi, Mercredi et Jeudi : 9 h à 12 h et 14h à 17h30
  Vendredi : 9 h à 12 h et 14h à 16h

Services de la Mairie

Tél. 05.53.28.61.00 - Fax : 05.53.28.61.01
Adresse e-mail : mairie-domme@wanadoo.fr
Site : www.domme.fr
Horaires d'ouverture de la Mairie :
Du Lundi au Vendredi : 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h
Samedi : 9 h à 12 h
Contact Maire et Élus aux heures d'ouverture
Marché du Jeudi matin
Bibliothèque Municipale :
Samedi : 11 h à 12 h - Mercredi 9 h à 12 h - Jeudi : 10 h à 12 h

Éditorial

Chères Dommoises, chers Dommois,

Nous venons d'entamer le deuxième semestre 2025. Les projets se terminent pour certains, d'autres sont en cours et se poursuivent en fonction des aléas de délais d'étude, décisions administratives, procédures de financement, délais d'intervention des entreprises, ... Vous trouverez dans les pages qui suivent un point plus précis sur certains d'entre eux.

D'ici la fin de l'année nous souhaitons engager :

- La réfection de la toiture de l'église ;

- La création d'une aire de parking vélos avec borne de recharge électrique et casiers de dépose d'effets personnels ;

- La réhabilitation de l'aire de jeux pour enfants et de l'aire de pique-nique au Jubilé ;

- La création d'un lotissement (14 lots à construire) à la Croix de la Pierre.

Comme je vous l'ai rappelé plusieurs fois, les projets que nous avons réalisés et ces projets futurs, sont le résultat d'une collaboration étroite avec les acteurs publics que sont l'État, la Région, le Département et des structures ciblées comme l'ADEME, les financements LEADER, les fonds Verts, ... Cette collaboration est le fruit d'une expérience de plus de 10 ans de vos élus avec leurs homologues et correspondants publics pour bâtir des projets structurants et répondants à vos attentes et à vos besoins.

La responsabilité d'un maire est d'anticiper et de maîtriser les évolutions de son territoire communal, resitué dans son contexte régional, afin de permettre aux générations futures de disposer d'une qualité de vie toujours plus dynamique et résiliente.

Tout ce que nous avons réalisé a toujours été fait dans l'intérêt de la majorité des dommoises et dommois ; beaucoup de rumeurs sont colportées depuis quelques semaines parmi la population ; je tiens juste à rappeler que la diffamation se plaide.

Un point budgétaire à fin juin confirme le respect des grandes lignes du budget 2025.

A l'heure où je vous écris ces lignes, la saison touristique bat son plein et notre bastide voit un flux quotidien de touristes déambuler dans nos rues et ruelles. En ce qui concerne le taux de fréquentation, si le début de l'année a été supérieur à ce qu'il était en 2024, depuis le mois de mai, nous constatons une stagnation.

En ce qui concerne la collecte des ordures ménagères, Domme relève actuellement de l'organisation de la collecte mise en place par les communes du sarladais (SICTOM créé en 1983) ; il a été voté, à la majorité des communes adhérentes, un regroupement et une unification avec le dispositif départemental mis en place et géré par le SMD3, à compter de début 2026.

De nombreuses bactéries étant présentes dans l'eau de la Dordogne, des prélèvements sont faits hebdomadairement par les services sanitaires du département ; le résultat des analyses de ces derniers a amené les services de l'État à nous demander de prendre un arrêté d'interdiction de la baignade sur la plage de Cénac ; ceci a été fait. Les analyses de la semaine suivante ont permis de réautoriser la baignade avec conseil de douche après le bain. Nous vous engageons à respecter les panneaux d'affichage placés en entrée des plages et de consulter régulièrement notre application Panneau Pocket pour disposer d'une information « actualisée » sur la situation.

Je vous souhaite, à toutes et tous, une excellente rentrée.

Jean-Claude Cassagnole
Maire de Domme

Délégations

CASSAGNOLE Jean-Claude — Maire

ARMAGNAT Patrick — Conseiller Municipal
Urbanisme - Suivi des travaux

BONY Bernard — Conseiller Municipal
Marché de détail - Circulation et Stationnement

CAMINADE Hervé — Conseiller Municipal
Cimetière et affaires funéraires

CHAULE Marilyne — Conseillère Municipale
Communication - Patrimoine

COUSIN Francis — Conseiller Délégué
Fleurissement - Représentation aux syndicats intercommunaux (électricité, eau potable, ordures ménagères, aérodrome)

DUFOUR Amandine — Conseillère Municipale
Affaires scolaires et périscolaires

GERMAIN Alain — Maire-Adjoint
Voirie - Bâtiments communaux - Gestion des équipes techniques - Urbanisme

HUSSON Sylvie — Maire-Adjoint
Tourisme - Finances- Patrimoine - Culture - Personnel communal

LAMBERT Bernard — Maire-Adjoint
Sécurité - Marché de détail - Tourisme - Commerçants - Communication

LARIVIÈRE Laurence — Conseillère Municipale
Patrimoine et Culture - Urbanisme

PELLETIER Patrick — Conseiller Municipal
Voirie - Réseaux divers

RAKOWSKI Jean-Jacques — Conseiller Municipal
Sécurité et Prévention - Bâtiments communaux

SCHERER Stéphane — Conseiller Municipal
Sport et milieu associatif

TROUBADY Eliane — Maire-Adjoint
Affaires scolaires et périscolaires - Solidarité- Fêtes et cérémonies

État Civil

Naissances

Auguste Bertrand COIN	04 avril

Décès

Janik Michèle Renée MOUNIER	15 avril
Janine Simone Françoise CAVAILLE	18 avril
Marie-Thérèse Monique TRICHARD Épouse de Michel Marie Clément VALETTE	01 juillet
Jeanne Paulette MEYNEN Veuve de Guitou VALENS	04 juillet
Michel Marie Clément VALETTE	18 juillet

Les Chantiers de Domme

De nombreuses opérations sont achevées, certaines sont en cours et d'autres en préparation. Nous vous les présentons pour l'essentiel.

La toiture de l'église Notre-Dame de l'Assomption

Toujours sensible à la préservation de son patrimoine, au vu de la dégradation de la toiture de l'église, la commune a engagé une opération de restauration d'ampleur.

Face à l'urgence des travaux, la commune de Domme, avec le soutien de la Fondation du Patrimoine, a lancé une campagne de souscription pour restaurer la toiture de cette église emblématique. L'objectif est de mobiliser les particuliers, entreprises locales et amoureux du patrimoine autour de ce projet porteur de sens. En contribuant à cette restauration, chacun participera à la sauvegarde d'un lieu vivant qui accueille offices, concerts et visiteurs du monde entier. Votre don permettra non seulement de préserver un témoin précieux de l'histoire locale, mais aussi de garantir la sécurité et l'accueil du public pour les années à venir.

Les personnes qui souhaitent soutenir cette restauration peuvent faire un don au moyen d'un bon de souscription à retirer soit auprès de la Mairie aux jours et heures habituels d'ouverture, soit à télécharger sur le site internet de la Fondation du Patrimoine, soit sur celui de la commune de Domme.

La Fondation étant reconnue d'utilité publique pour son action désintéressée à but non lucratif, les dons sont déductibles fiscalement. Vous recevez à votre adresse un reçu fiscal donnant droit à une déduction de 60 à 75% de votre don.

Nous remercions par avance ceux qui contribueront à la sauvegarde de ce patrimoine qui fait l'identité et l'intérêt de la bastide de Domme.

Les Remparts : côté Porte Del Bos et enceinte du Château du Roy

Comme annoncé dans notre édition précédente, les opérations concernant ces deux sites (tranche 4 en aval de la Porte Del Bos et reconstruction du rempart effondré du Château du Roy) ont fait l'objet d'une consultation en vue d'engager un maître d'œuvre, avec qualification d'Architecte du Patrimoine en raison de leur classement au titre des Monuments Historiques. S'agissant de la tranche 4 de la Porte Del Bos : le Cabinet APGO a été retenu. Pour le Château du Roy, il s'agit de la SARL DODEMAN. A noter que ces deux cabinets avaient respectivement assuré la maîtrise d'œuvre des travaux récemment achevés sur ces deux sites. Ainsi, nous pouvons être assurés d'une continuité architecturale sur la qualité des travaux à venir.

Les abords de la Porte des Tours

Les travaux sont achevés. La circulation a pu reprendre normalement dans ce secteur de la bastide. Début juillet, des travaux de finalisation de la voirie (grenaillage de la rue Porte des Tours) ont été exécutés. L'aménagement paysager est pratiquement terminé, ainsi que les interventions auprès des particuliers. Cet été, les touristes pourront apprécier ce nouvel environnement qui met en valeur ce site emblématique de Domme.

L'arrivée de la fibre optique

Depuis 2015, Périgord Numérique, en partenariat notamment avec les Communautés de Communes de Dordogne, développe les réseaux Haut et Très Haut Débit sur le département afin d'offrir à tous les territoires et à tous les publics (particuliers, entreprises, services publics…) des accès internet performants et accessibles à tous. Jusqu'en 2025, Périgord Numérique va déployer la fibre jusqu'à l'abonné afin de couvrir progressivement l'intégralité du territoire. Sur Domme, les travaux s'achèvent peu à peu. Avec 1 015 locaux raccordables à la fibre au 4ème trimestre 2024, le taux d'éligibilité fibre atteint 96,03% à Domme. Pour passer à la fibre, chaque usager doit choisir un opérateur et souscrire un abonnement. Le raccordement de l'habitation ou du local professionnel au réseau est réalisé dès la 1ère intervention dans la plupart des cas. Des cas d'ajournement peuvent surgir et nécessitent d'autres interventions (travaux nécessaires sur le domaine public ou privé, problème de réseau, non-présentation de l'installateur au rendez-vous). En cas de coupure de service ou de dommage sur le réseau, un numéro de téléphone est proposé (service gratuit + prix appel : 0809.541.000). Les personnes concernées peuvent également s'adresser à la Mairie de Domme : un registre a été ouvert à l'accueil pour y consigner les différents problèmes à faire remonter à Périgord Numérique.

Les Chantiers de Domme (suite)

Le Musée de Domme

Il a enfin ouvert ses portes ! Les dernières semaines ont été consacrées aux finitions (peintures, pose de mobilier dans les sanitaires, etc), aux problématiques de sécurité (vidéosurveillance, alarmes anti-intrusion, installation des extincteurs...) et à l'aménagement des espaces du parcours permanent dans une nouvelle scénographie (installation du mobilier, des équipements audio-visuels, et des collections « Musée de France » et issues de dons récents, des panneaux d'exposition, cartels, etc).

Les collections Musée de France ont été enrichies par des œuvres de « Lucien de Maleville » au terme d'une convention de dépôt tripartite à titre permanent signée par Olivia de Malville à titre personnel et au titre de l'association qu'elle préside et par la commune de Domme.

A l'occasion de l'assemblée générale de l'ASBDR, 6 objets issus des fouilles archéologiques de 2023 au Château du Roy ont été restitués à la Commune par la DRAC après étude et restauration. Ils seront exposés dans l'une des salles consacrées à l'archéologie.

Le Musée a ouvert le 7 août 2025. On se félicite de la qualité des travaux effectués par l'ensemble des entreprises sous la direction du Cabinet Coq & Lefrancq. Un grand merci surtout à Emeline Moulinier, assistante de conservation en charge du projet depuis novembre 2022, sous la direction de Sylvie Husson, Maire-Adjoint. Elle y a mis tout son cœur, ses compétences et est allée au-delà du profil de poste initial, notamment en terme de scénographie.

A l'ouverture du Musée, outre le parcours permanent, une exposition temporaire de Benjamin Bondonneau sera proposée au public jusqu'au 30 septembre.

Le Lotissement « Hameau Croix de la Pierre »

Le maître d'œuvre a établi le dossier de consultation des entreprises et cette consultation a été lancée dans le courant du mois de juin. Pour rappel, elle concerne la réalisation de travaux d'aménagement et de viabilisation du lotissement communal « Hameau La Croix de la Pierre » composé de 14 lots à bâtir et comportait un lot unique relatif à des travaux de VRD ; elle a suscité plusieurs échanges avec les entreprises soumissionnaires afin que celles-ci précisent leurs propositions.

Par ailleurs, le projet est en cours de finalisation concernant les réseaux : passage de la fibre optique et extension de l'éclairage public en partenariat avec le SDE 24. Sur ce dernier point, il est effectivement prévu d'étendre le réseau d'éclairage public jusqu'au lotissement. Cette extension concerne le secteur allant de la nouvelle Gendarmerie, en passant par le parking P4, jusqu'à la route des Gîtes de la Bastide. Le projet prévoit l'installation de 8 points lumineux le long de cette voie. Quant au type de matériel d'éclairage à installer, la Municipalité a décidé de s'aligner sur les équipements récemment posés aux abords de la Gendarmerie et du parking P4, à savoir des luminaires LED à basse consommation.

Domme sous vidéoprotection

Face à la recrudescence d'incivilités à l'intérieur de la Bastide mais aussi sur les points d'apports volontaires de déchets ménagers, les élus ont décidé de faire appel à la vidéoprotection. Un dossier de demande d'autorisation a été préalablement établi en vue d'obtenir l'accord de la Préfecture de la Dordogne. Il a été fait ensuite fait appel à l'entreprise BESTOFTECHNOLOGIES spécialisée dans l'installation de systèmes de vidéoprotection. Quatre sites ont été équipés de vidéoprotection :

- La Porte Del Bos ;
- La Porte des Tours ;
- Les Ans et le Pradal (surveillance des points d'apports volontaires des ordures ménagères).

Une pièce a été aménagée et sécurisée à la Mairie afin d'y recevoir l'unité centrale chargée de recueillir les images. Des panneaux ont été installés pour informer le public de l'installation de ces équipements.

L'aire de jeux du Jubilé et l'aire d'accueil pour 2 roues

Comme nous le précisions dans le dernier bulletin municipal, un maître d'œuvre a été désigné pour ces deux opérations, à savoir M. Jacques Ségui, ayant assuré la maîtrise d'œuvre des travaux d'aménagement des espaces aux abords de la Porte des Tours. Celui-ci a commencé à plancher sur les deux projets afin de déposer au plus tôt les autorisations d'urbanisme correspondantes. La commune a obtenu des subventions de l'Etat et du Département pour financer ces deux opérations. Elle a déposé des dossiers complémentaires auprès de l'ADEME et de la Région Nouvelle-Aquitaine pour solliciter d'autres crédits sur l'opération de l'Aire d'accueil pour 2 roues et notamment des crédits européens au titre du FEADER.

Les Opérations Funéraires

LES OPÉRATIONS FUNÉRAIRES (EXHUMATIONS, RÉDUCTIONS, RÉUNIONS DE CORPS)

Des opérations funéraires sont possibles notamment pour libérer une ou plusieurs places dans une sépulture déclarée complète afin de permettre des inhumations supplémentaires, pour le transfert de défunts dans une autre concession dans la même commune ou dans une autre commune, pour la sortie d'un corps déposé au caveau provisoire.

L'EXHUMATION

Il y a exhumation à chaque fois qu'un cercueil ou une urne doivent être déplacés hors de leur lieu d'inhumation. Les familles ont la possibilité de changer le lieu d'inhumation de leurs défunts, après avoir obtenu du maire une autorisation d'exhumation.

ATTENTION : un refus d'exhumation pourra être opposé dans tous les cas où l'opération serait de nature à nuire à la santé ou à la salubrité publique, au bon ordre ou à la décence dans les cimetières, ou au respect du défunt, ou en cas d'un litige familial.

Toute demande d'exhumation doit être faite par l'ensemble des plus proches parents de la personne défunte, qui doivent :

- justifier de leur état civil, de leur domicile, de la qualité en vertu de laquelle ils formulent cette demande,

- attester sur l'honneur qu'aucun autre membre de la famille au même degré n'est susceptible de s'opposer à cette demande.

Toute fausse déclaration est passible de sanctions pénales. Si l'un des plus proches parents de la personne inhumée s'oppose à la demande d'exhumation, le maire peut suspendre la délivrance de l'autorisation d'exhumation et attendre que l'autorité judiciaire ait tranché le conflit (tribunal d'instance). Toute exhumation a lieu en présence des personnes ayant qualité pour y assister : la famille ou son représentant, le conservateur ou son représentant, un fonctionnaire de police, qui surveille le bon déroulement des opérations dans le cadre du départ du ou des défunt(s) pour la crémation.

Techniquement, c'est une entreprise de pompes funèbres, choisie par la famille, qui pourvoit à l'exhumation. Si au moment de l'exhumation, un cercueil est trouvé en bon état de conservation, il ne pourra être ouvert que s'il s'est écoulé un délai de 5 ans depuis la date d'inhumation, et seulement après autorisation de l'administration municipale. Si le cercueil est trouvé détérioré, le corps sera placé dans un autre cercueil ou dans un reliquaire adapté.

Il s'agit ici d'exhumation à la demande des familles, mais des exhumations peuvent également avoir lieu sur requête de l'autorité judiciaire. Dans ce cas, celles-ci peuvent avoir lieu à tout moment et le personnel ainsi que la famille devront se conformer aux instructions qui leur seront données.

LA RÉDUCTION DE CORPS

L'opération de réduction ou de réunion de corps consiste à déposer dans une boîte à ossements, appelée « reliquaire », les restes d'un ou de plusieurs corps issus d'une même concession. La réduction consiste à recueillir les restes mortels d'un défunt dans un reliquaire.

LA RÉUNION DE CORPS

La réunion consiste à rassembler les restes mortels d'au moins deux corps dans un reliquaire de dimension appropriée. Il est donc nécessaire de recueillir l'accord de l'ensemble des plus proches parents du défunt avant de procéder à l'opération de réduction ou de réunion de corps. Soumise aux mêmes conditions administratives que l'exhumation, une réduction de corps ne peut avoir lieu sans l'autorisation préalable du maire. De la même manière, elle doit s'opérer en présence d'un officier d'état civil ou du délégué aux affaires funéraire chargés de veiller au bon déroulement des opérations.

Hervé Caminade
Conseiller Municipal chargé des affaires funéraires

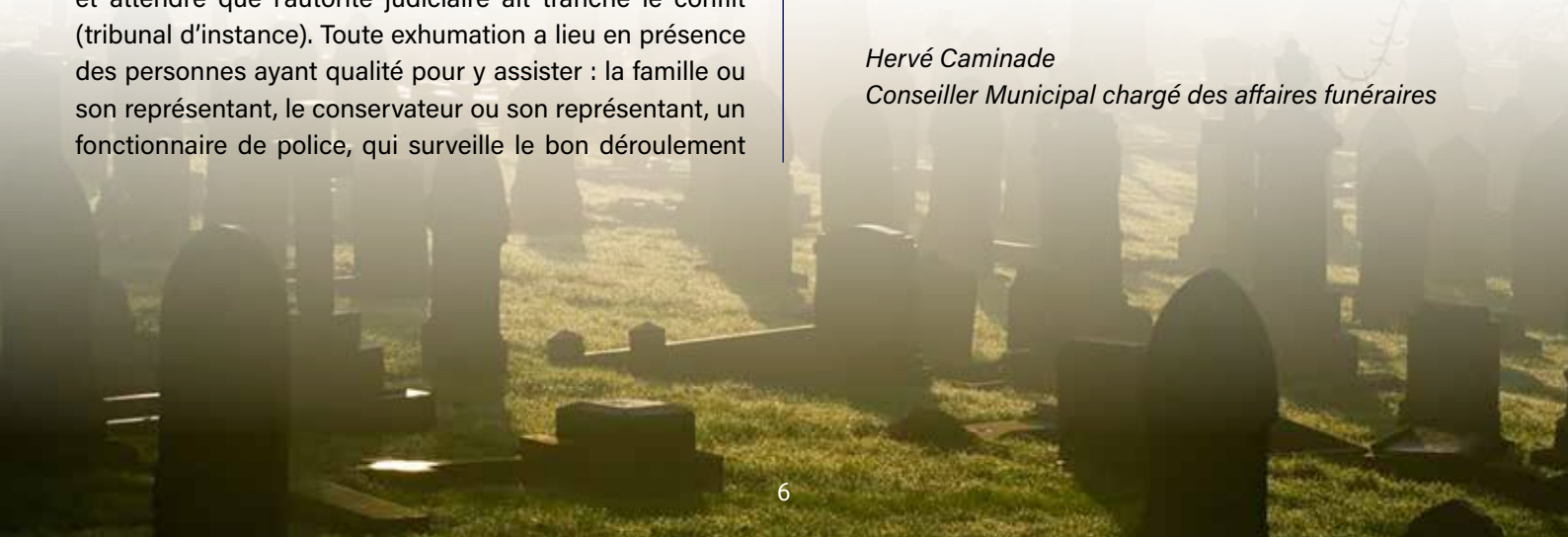

Civisme et Solidarité

Voter est un devoir civique !

La démocratie repose sur la participation de chacun. Pour pouvoir exercer votre droit de vote, il est essentiel d'être inscrit sur les listes électorales de notre commune.

Comment s'inscrire ?

- **En ligne** : via le service service-public.fr
- **En mairie** : présentez-vous avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Prochaines échéances électorales :

- **Élections municipales :** prévues en mars 2026. La date précise sera communiquée aux électeurs au moins 3 mois à l'avance.
- **Élections présidentielles :** prévues en 2027. Les électeurs seront convoqués au moins 10 semaines avant le 1er tour de scrutin.
- **Élections départementales et régionales :** prévues en mars 2028. La date précise sera communiquée aux électeurs au moins 6 semaines à l'avance.

L'importance de votre inscription

S'inscrire sur les listes électorales, c'est exercer un droit fondamental. C'est participer activement à la vie démocratique de notre pays et à la définition de son avenir. Chaque voix compte, la vôtre aussi.

Nous vous encourageons donc à vérifier votre inscription et à inciter vos proches à en faire de même. Pour toute question ou assistance, le secrétariat de mairie est à votre disposition.

L'eau est une ressource précieuse : ne la gaspillons pas !

Chaque été, notre département attire de nombreux visiteurs venus profiter des paysages, de la gastronomie et du patrimoine. Mais cette affluence saisonnière entraîne aussi une hausse importante de la consommation d'eau.

Le saviez-vous ? En vacances, un touriste peut consommer jusqu'à deux fois plus d'eau qu'un habitant permanent.

C'est pour cette raison que le SMDE 24 (Syndicat Mixte Des Eaux de la Dordogne) lance une campagne de sensibilisation destinée aux touristes, afin de rappeler l'importance de préserver notre ressource en eau, particulièrement en période estivale et dans un contexte de sécheresse de plus en plus fréquent.

Objectif : inviter tous les visiteurs, mais aussi les acteurs du tourisme (gîtes, hôtels, campings, restaurants, etc) à adopter des gestes simples mais utiles : prendre des douches plutôt que des bains, éviter de laisser couler l'eau inutilement, réutiliser l'eau quand c'est possible et rester attentif à sa consommation au quotidien

Hébergements touristiques, restauration, loisirs... même en vacances, restons acteurs de la préservation de notre ressource en eau ! Chaque geste compte pour garantir un été serein !

Don de sang et de plasma : un geste vital, un engagement citoyen !

Chaque jour, des milliers de malades ont besoin de transfusions sanguines ou de traitements à base de plasma pour vivre ou guérir. Ces besoins sont constants, et aucune alternative ne peut remplacer le don humain. En donnant votre sang ou votre plasma, vous sauvez des vies, tout simplement.

☛ **Qui peut donner ?**

Toute personne en bonne santé, âgée de 18 à 70 ans (65 ans révolus pour le plasma), sous réserve d'un entretien pré-don sur place.

☛ **Pourquoi donner régulièrement ?**

Les composants du sang (globules rouges, plaquettes, plasma) ont une durée de vie limitée. Les besoins sont donc continus, notamment pour les personnes atteintes de cancers, de maladies chroniques ou après un accident.

☛ **Et le don de plasma ?**

Moins connu, le don de plasma est tout aussi essentiel. Il permet de fabriquer des médicaments vitaux pour des milliers de patients.

☛ **Où donner ?**

Les collectes sont organisées régulièrement dans **votre commune ou à proximité.** Retrouvez les prochaines dates proches de chez vous sur le site de l'Établissement français du sang : https://dondesang.efs.sante.fr

Vous pouvez également nous retrouver à la **Maison du don de Périgueux** (Sang total et Plasma), 14 rue Victoria face à l'Hôpital 24000 Périgueux, téléphone : 0 800 74 41 00

Mobilisons-nous, ensemble, pour sauver des vies !

Un don de sang = 1 heure de votre temps dans une ambiance chaleureuse et conviviale = 3 vies sauvées

Les Brèves de Domme

Une matinée d'étude consacrée au fleurissement de Domme

Une délégation de 45 personnes s'est rendue à Domme le 20 mai dernier pour une visite organisée par le Pôle Paysage et Espaces Verts du Département de la Dordogne dans le cadre de l'animation du label « Villes et Villages Fleuris ». En l'absence du Maire de Domme, Jean-Claude Cassagnole, la délégation a été accueillie et conduite par Eliane Troubady, Maire-Adjoint, et Francis Cousin, Conseiller Délégué, chevilles ouvrières du fleurissement au sein du Conseil Municipal. Après un accueil autour d'un café, salle de la Rode, et une présentation de Domme et des projets en cours, la délégation a été conduite par les deux élus de Domme sur les principaux sites fleuris de la cité, accompagnée d'un agent du service technique afin d'apporter les meilleures explications techniques possibles. La matinée s'est achevée par une visite de la bastide en petit train routier.

L'après-midi, la délégation a poursuivi sa journée d'étude par une visite des Jardins d'Eau de Carsac.

Plan Canicule

Conformément aux instructions préfectorales, la mairie de Domme a ouvert un registre permettant d'identifier les personnes vulnérables et celles surexposées lors des prochaines vagues de chaleur estivale.

La finalité des inscriptions sur ce registre est de permettre une intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du plan canicule. Une déclaration pour figurer sur ce registre peut être faite en mairie par les intéressés eux-mêmes ou par des proches.

Réunion avec les professionnels du tourisme de Domme

Le 17 juin dernier, la Municipalité de Domme avait convié les professionnels du tourisme de Domme (commerçants, hébergeurs, restaurateurs) pour une réunion d'échanges avant le démarrage de la saison touristique et l'occupation par les commerces du domaine public régie par une charte validée par les Bâtiments de France. Cette réunion a été l'occasion pour le Maire de présenter les projets achevés impactant l'activité de ces professionnels et les futurs projets qui doivent débuter avant la fin de l'année 2025. La parole a été donnée à l'assistance pour poser sans tabou des questions sur les sujets les plus divers : fibre, adressage, CD 50, signalisation des aires de déchets, stationnement, distributeur de billets, etc, dans un contexte économique ressenti comme moins favorable à la consommation. Lors de cette réunion, il a été notamment rappelé qu'en matière de stationnement, une quinzaine de places en zone bleue, pour les véhicules dotés d'un disque de stationnement, sont situées place de la Halle et près de l'église afin de pouvoir effectuer une course d'une durée limitée, le stationnement en zone bleue étant gratuit et d'une durée fixée à une heure. Par ailleurs, le dernier dysfonctionnement du DAB, plus long qu'à l'accoutumée (15 jours) a fait l'objet de précisions apportées par le Maire quant à l'action de la mairie visant à accélérer sa réparation et à contribuer à son maintien. Il a été aussi rappelé qu'en cas de dysfonctionnement du DAB, sous réserve de posséder un compte au Crédit Agricole, de l'argent liquide peut être retiré au VIVAL qui possède l'agrément « Point Vert ». Il en est de même auprès de l'agence postale pour les titulaires d'un compte à la Banque Postale.

Marathon Trail Périgord Noir

Après les éditions « Croisade en Périgord Noir » (trail entre les plus Beaux Villages de France du secteur : Domme, Beynac, La Roque Gageac, Castelnaud et Belvès), place à une nouvelle formule toujours proposée par le Club Athlétique de Belvès ! Rendez-vous le 26 octobre 2025 pour la première édition du Marathon Trail Périgord Noir. Au programme : un départ intense depuis Domme, suivi d'un parcours grandiose à travers Castelnaud, Beynac et Les Milandes, jusqu'à une arrivée inoubliable à Belvès. Cette année il sera possible de courir en solo, en duo, ou en équipe de 4. Comme dans les précédentes éditions, la Municipalité prend en charge l'inscription des personnes qui courront sous la bannière de Domme. Ne tardez pas à vous faire connaitre auprès de la mairie. Le tracé 2025 est le suivant avec quelques dénivelés :

- Domme → Castelnaud : 9 km / 180 D+
- Castelnaud → Beynac : 10 km / 260 D+
- Beynac → Château des Milandes : 9,5 km / 220 D+
- Château des Milandes → Belvès : 15 km / 440 D+

Soit un peu plus des 42 km réglementaires.

Départ 8h30 pour tout le monde au Jardin Public de Domme !

Pour plus de renseignements : https://ok-time.fr/competition/marathon-trail-perigord-noir-2025/

Les Brèves de Domme (suite)

Fédération des Bastides d'Aquitaine

Cette année, l'Assemblée Générale de la Fédération des Bastides d'Aquitaine s'est tenue à Domme, le 17 mai 2025, sous la présidence de M. Jean Baucou, en la présence du Maire de Domme Jean-Claude Cassagnole. Au-delà de la présentation des bilans d'activité et financier de l'association, marqués par l'achèvement de « La Route des Bastides » soutenue financièrement par la région Nouvelle-Aquitaine, ont été présentés les projets futurs. Il s'agit notamment d'accompagner les communes dans des travaux de rénovation, d'embellissement ou d'amélioration de leur patrimoine. En effet, bien que de nombreuses bastides possèdent un potentiel, il leur manque souvent des moyens pour les porter durablement. Autre point d'actualité : un premier bilan encourageant du partenariat signé il y a deux ans avec l'Association des plus Beaux Villages de France. Durant cette assemblée générale, l'objectif commun et ambitieux a été rappelé : faire vivre et assurer le rayonnement des bastides du Sud-Ouest entre histoire, architecture et patrimoine.

Fête de la musique

Ce fut une belle fête de la musique ce samedi 21 juin animée par trois concerts :

- Place de la Rode : Duo Gustav.
- Esplanade du Belvédère : Jean-Luc Caminade.
- Place de la Halle : Bertoo.

Il y avait également la possibilité d'une restauration sur place (moules frites ou burgers préparés par M. Pouzargue Philippe) et la présence d'une buvette gérée par la pétanque Dommoise.

Un Show Pyrotechnique féérique au jardin public clôtura cette soirée. Malgré la chaleur, de nombreux spectateurs assistèrent au spectacle.

L'école est finie !

Mais oui, mais oui, l'école est finie !

L'année scolaire 2024/2025 se termine et les grandes vacances tant attendues sont arrivées. Il faut néanmoins penser à la prochaine rentrée.

Rentrée 2025 Total RPI : 117 enfants.
Rentrée 2026 Total RPI : 110 enfants (à ce jour).

Tout au long de l'année scolaire, les enfants ont bénéficié de sorties et d'animations :

- Chasse aux œufs au jardin public organisée par l'Amicale Laique.
- Initiation pêche à Saint Martial de Nabirat.
- Initiation à la pétanque avec la Pétanque Dommoise.
- Visite des jardins panoramiques de Limeuil (participation à des ateliers).
- Rencontre avec les résidents de l'EHPAD sur le thème des fables de la Fontaine.
- Et bien d'autres activités...

La fin de l'année scolaire s'est terminée par une kermesse et un spectacle auquel ont participé tous les enfants du RPI, à l'école de Cénac. Nous souhaitons d'agréables vacances aux enfants et aux enseignants avant de les retrouver en septembre pour une nouvelle année scolaire.

Bastides en Fête

Deux réunions avec le Comité Départemental du Tourisme se sont tenues ainsi qu'entre l'ASTD et la mairie afin de préparer au mieux les festivités de la 2ème édition de la fête des bastides du 24 au 26 octobre 2025 avec huit bastides de Dordogne et le Château du Biron. Cette année, l'évènement se déroulera aux mêmes dates que pour les bastides du Lot-et-Garonne, aussi a-t-il été décidé de le nommer de façon similaire « Bastides en Fête ».

A Domme, la fête se déroulera sur deux jours, les 25 et 26 octobre 2025, et la programmation de ce rendez-vous (qui deviendra annuel) a été enrichie afin de créer un évènement intitulé « Les Médiévales fantastiques de Domme » qui soit festif et immersif autour du Moyen-Âge, en incluant un marché artisanal présent les deux jours.

Outre le banquet médiéval qui aura lieu le 25 octobre au soir salle du Pradal, une grande taverne sera installée sur la place de la Halle à proximité d'un traiteur qui proposera des plats médiévaux durant les deux jours pour profiter au mieux des animations qui raviront les plus grands et les plus petits, et du marché avec ses exposants.

Le dimanche matin, tout le monde est invité à rejoindre la grande parade pour défiler dans les ruelles avec joie, entrain et couleurs derrière les chars qui auront été construits. Bien sûr, comme l'an passé, la Porte des Tours fera l'objet d'un embrasement afin de clore l'évènement en beauté.

Réunion publique du 26 juin 2025

Comme elle a l'habitude de le faire régulièrement, la Municipalité avait convié le 26 juin dernier la population pour une réunion d'information et d'échanges sur les projets achevés, en cours et à venir.

L'aménagement des abords de la Porte des Tours et du Musée sont en cours d'achèvement. Les travaux de restauration des huisseries de l'Hôtel du Gouverneur ont commencé. Les projets à venir sont les suivants : restauration de la toiture de l'église, restauration des Remparts au Château du Roy et en aval de la Porte Del Bos, création d'un parking pour les 2 roues, réhabilitation

Les Brèves de Domme (suite)

de l'aire de jeu du Jubilé, création d'un lotissement à la Croix de la Pierre. La création d'un syndicat intercommunal a été évoquée afin de régler les problèmes relatifs aux falaises regroupant les communes de la Dordogne concernées. Domme fera partie de ce syndicat. Il a été indiqué que la compétence assainissement collectif exercée par le SIVOM de Domme-Cénac serait transférée à la Communauté de Communes au 1er janvier 2026. De même, en matière d'ordures ménagères, le SICTOM du Périgord Noir est appelé à disparaitre au profit du SMD3, au 1er janvier 2027, le temps de mettre en place le dispositif relatif à la redevance incitative. Dans le cadre des échanges avec les personnes présentes, les sujets suivants ont été débattus : coût forfaitaire des horodateurs et amélioration de la communication sur l'utilisation de leurs produits, amélioration de la signalisation des points d'apports volontaires des ordures ménagères, fermeture de la route départementale n° 50. Cette réunion a été conclue par la communication des différentes manifestations qui vont émailler l'été 2025, organisées par les associations locales.

Mise en place d'un service de navettes

Un système de navette reliant le parking St James à la place de la Halle fonctionne depuis le 7 juillet 2025 et sera assuré jusqu'au 31 août 2025. Ce système fonctionne tous les jours de la semaine y compris le dimanche et propose 12 allers-retours possibles entre 10h30 et 17h05. Cette navette est gratuite pour les passagers et assurée par un minibus de 22 places. Aucune réservation n'est assurée, il suffit de se présenter aux points de montée.

ODYSSY 2025 – Une immersion au cœur du traitement des eaux usées

Le jeudi 26 juin, dans le cadre de l'événement ODYSSY 2025 organisé par l'Agence de l'Eau, les participants ont eu l'opportunité de visiter la station d'épuration boues activées de Domme-Cénac, exploitée par le SIVOM de Domme-Cénac. Cette visite s'inscrivait dans une semaine d'échanges et de découvertes réunissant une vingtaine de jeunes volontaires, âgés de 18 à 25 ans, autour d'une thématique commune : la rivière Dordogne, de sa source à sa confluence. Au programme : visites de terrain, rencontres avec des experts de l'eau et découverte d'outils pédagogiques variés. Le SATESE a eu le plaisir d'accompagner les participants pour leur expliquer le fonctionnement de la station d'épuration, un maillon essentiel dans la protection de l'environnement et la qualité des milieux aquatiques. Ce fut une belle occasion de mettre en lumière le travail quotidien des collectivités locales, des exploitants, et l'expertise des agents du Pôle Eau et Assainissement de l'ATD 24, tous engagés au service de l'assainissement et de la préservation de la ressource en eau. Un grand merci au SIVOM de Domme-Cénac pour sa confiance, ainsi qu'à tous les participants pour leur intérêt et la richesse des échanges !

Le Marché du jeudi

A Domme, le marché hebdomadaire c'est le jeudi, et ce depuis de très nombreuses années. Dans les années 1970-1980, il était l'un des plus beaux marchés avec celui de Sarlat car, à cette époque, il n'y avait pas de marchés aux alentours. D'un peu partout, les gens venaient au marché de Domme et formaient des files d'attente devant de nombreux commerçants ambulants, y compris en hiver : boucher, poissonnier, fromager, primeurs, fleuristes, marchands de chaussures, de vêtements, etc. Mais depuis ce temps-là, les choses ont bien changé. Tous les villages alentour ont un marché hebdomadaire et les supermarchés se sont implantés. Les municipalités successives ont essayé de maintenir tant bien que mal les habitudes où les rencontres si conviviales alliaient le plaisir de se rencontrer et d'acheter de bons produits.

Le Marché de Domme existe toujours mais il est différent, surtout en période hivernale. La municipalité tient à remercier les quelques commerçants ambulants présents le jeudi matin, par ces temps froids et humides. Elle est tout à fait consciente que ces marchands qui viennent parfois de loin ne sont pas très bien récompensés, mais comme ils sont fidèles, il ne leur est pas fait payer de droits de place pendant toute l'année.

Sur le plan des commerces alimentaires, notre poissonnier est toujours présent, il est toujours très attendu par sa clientèle. Un boucher est désormais présent sur le marché. Si nous voulons le conserver, il faut aller se servir chez lui. Un nouveau primeur vient également sur le marché. Nous n'oublions pas nos fromagers, nos traiteurs et conserveurs. Merci d'avance aux Dommoises et aux Dommois de tout ce qu'ils pourront faire afin de garder le marché de Domme vivant et dynamique.

Examens de vue et tests auditifs

Le 25 juin dernier, toute la journée, des personnes ont pu bénéficier d'examens de vue et de tests auditifs gratuits. Un camion aménagé de la société OPTIC CENTER de Brive-La-Gaillarde s'est rendu à Domme, place de la Halle. Il était conseillé de prendre rendez-vous par téléphone ou par mail. Cette opération a connu un tel succès que les personnes venues sans rendez-vous n'ont pu se faire diagnostiquer en raison d'un planning complet. En accord avec les praticiens venus ce jour-là, cette opération sera reconduite ultérieurement. Comme cela a été fait, vous serez tenus informés par voie de presse et par Panneau Pocket.

La Fête des Confréries 2025

Le 15 août 2025 à Domme, à l'occasion de la fête des confréries bachiques et gastronomiques, la confrérie du Vin de Domme recevra ses homologues, gardiennes des produits du terroir. Venues de toute la France et revêtues de costumes plus insolites les uns que les autres mais qui témoignent de la vivacité de traditions bien gardées, elles seront nombreuses à défiler dans la bastide pour défendre et promouvoir les spécialités les plus diverses de notre beau pays.

Cette fête sera l'occasion d'introniser de nouveaux chevaliers dans l'ordre de la Confrérie du Vin de Domme.

La cérémonie d'intronisation se déroulera vers 11h place de la Halle et se terminera par un apéritif « gargantuesque » offert par la Municipalité où le vin de Domme coulera en abondance. Toute la journée, dans la bastide, les visiteurs pourront acheter les spécialités proposées par les producteurs du département ou celles apportées par les confréries. La manifestation sera animée par les danses folkloriques du groupe « Los Reipetits ».

Les Brèves de Domme (suite)

La Fête du 14 juillet

Ce 14 juillet, jour de la Fête Nationale, Domme a accueilli de nombreux touristes venus passer la journée dans la Bastide. Dans la matinée s'était déroulée la cérémonie au monument aux morts (avec dépôt de gerbe) en présence des pompiers, des gendarmes, des élus, de nombreux habitants et touristes.

Ensuite un pot de bienvenue fut offert dans la salle de la Rode. En fin d'après-midi, la traditionnelle paëlla, buvette, bal et un grand feu d'artifice clôturèrent la journée. De nombreux spectateurs furent présents et repartirent enchantés de la prestation. Ce fut une journée bien remplie et animée pour la Bastide aussi pour les commerces et restaurants.

Un nouveau commandant à la Gendarmerie de Domme

Depuis le 1er mai, l'adjudant Cédric Bailly commande la Brigade de Gendarmerie de Domme. Âgé de 44 ans, ce Toulousain a embrassé la carrière en 2004. Après 3 mois à l'école de Tulle, il devient GAV et le restera pendant 3 ans, avec un passage à St-Martin-de-Crau dans les Bouches-du-Rhône puis au PSIG du Mirail. Il incorpore l'école des Sous-Officiers du Mans et y restera 10 mois. Il sera affecté à l'escadron mobile de Gendarmerie d'Ussel en Corrèze et y restera 6 ans et demi. Après un passage de 6 mois à la Brigade de Larche, toujours en Corrèze, il sera muté en Dordogne, à la brigade de Gendarmerie de Salignac-Eyvigues. Au 1er septembre 2025, il sera promu au grade d'Adjudant-Chef. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Initiation des élèves de Domme à la pétanque

Ce fut une belle matinée ce vendredi 27 juin pour les enfants de l'école de Domme (classe de CE1/CE2) qui se sont initiés à la pétanque sur l'Esplanade de la Barre. Cette rencontre fut organisée par les bénévoles de la Pétanque Dommoise et la Directrice de l'école de Domme, Laëtitia Deltor. A l'issue de cette matinée d'initiation, un petit cadeau (stylo) est venu récompenser les enfants.

Campagne de fouilles 2025

L'année 2025 a marqué la 5e campagne de fouilles au Château dans le cadre du Projet Collectif de Recherches (PCR), menée par huit archéologues dirigés par une équipe de 3 archéologues de la DRAC (Laura Soulard, Claire Gerbaud, et Jean-Luc Péluchon). Cette campagne s'est déroulée du 17 juin au 5 juillet 2025. Comme à l'accoutumée, les bénévoles de l'ASBDR se sont investis dans les fouilles pour mettre au jour des objets. A titre de rappel, ces fouilles, depuis leur démarrage, ont permis de découvrir de nombreux vestiges (fragments de poteries, fusaïoles, boulets d'arquebuses, cottes de mailles, bague, écuelle, matrice du sceau de Domme, etc) dont certains qui ont fait l'objet de restaurations et études seront exposés dans le futur Musée. La DRAC de Nouvelle Aquitaine ne prévoit pas à ce jour de reconduire une nouvelle campagne de fouilles et pourrait se limiter à quelques études jugées nécessaires. Bien évidemment, cette année encore, la commune a soutenu financièrement et logistiquement cette campagne de fouilles : hébergement des archéologues, mise à disposition d'un agent communal avec une minipelle, prêt de matériel, etc.

La Page de l'EHPAD de Domme

Séjour vacances : sport à la plage !

Quand l'océan s'invite à l'EHPAD

Face à l'engouement et l'enthousiasme généré par la compétition sportive amicale inter-établissements organisée l'année dernière à l'occasion des Jeux Olympiques de Paris 2024, les EHPAD des établissements de la Direction commune (Périgueux, Lanmary, Nontron, Sarlat et Domme) ont décidé de poursuivre dans cette dynamique avec un projet de séjour vacances sportives.

Ce projet « Séjour vacances : sport à la plage ! » a été organisé collectivement par les équipes d'animation des EHPAD grâce au soutien de la Fondation des Hôpitaux. Du 16 au 19 juin 2025, à Civrac-en-Médoc, ce sont donc 20 résidents qui ont pu profiter des joies de vacances à la plage.

Le fil rouge de ce séjour : l'activité sportive ! Au programme : éveil musculaire quotidien et activités sportives. Mais également des activités culturelles et intergénérationnelles avec le centre de loisirs présent sur place.

Une bouffée d'air iodé

Ce séjour à l'océan a été une véritable parenthèse enchantée pour les résidents des EHPAD de la Direction commune, synonyme de bien-être, de souvenirs ravivés et de moments de partage inoubliables.

Des volontaires s'engagent pour lutter contre l'isolement des seniors à Domme

Depuis trois ans, le Centre Hospitalier de Domme s'engage contre l'isolement des personnes âgées grâce à des jeunes volontaires en service civique. Une initiative humaine et innovante qui apporte du bien-être aux résidents et permet aux jeunes de découvrir les métiers du médico-social.

L'isolement des personnes âgées est une problématique majeure de notre société. Pour y remédier, le centre hospitalier de Domme, en partenariat avec l'Association Nationale pour le Développement du Service Civique Solidarité Seniors (AND-SC2S), accueille chaque année des volontaires. Leur mission : offrir des moments de convivialité et lutter contre la solitude des résidents.

Des actions concrètes au quotidien

Depuis 3 ans, des jeunes comme Estelle, Charlène et Mathilde se sont engagés en service civique au sein du centre hospitalier pour une durée de 8 mois. À raison de 28 heures par semaine, ces volontaires animent des ateliers, échangent avec les résidents et créent un véritable lien intergénérationnel.

Un impact mesurable

Les mesures d'impact menées par l'AND-SC2S montrent des résultats concrets :

Pour les seniors : Moins de solitude, davantage de participation aux activités, et un meilleur niveau de bien-être.

Pour les jeunes : Développement de compétences, sentiment d'utilité, et découverte du secteur médico-social.

Un tremplin pour les jeunes.

Après 8 mois passés au sein de la structure, les jeunes travaillent sur leur projet d'avenir. Une véritable opportunité pour trouver sa voie. Cette année, l'engagement de Mathilde lui aura permis de trouver sa voie dans l'animation, de s'orienter vers un BPJEPS en alternance au sein du Centre hospitalier.

Engagez-vous !

Vous aussi, vous souhaitez faire une différence et accompagner nos aînés ? Rejoignez-nous ! Actuellement, plusieurs établissements en Dordogne recherchent une vingtaine de volontaires en service civique.

La Page de la Communauté de Communes

PLUi : une concertation ouverte à tous

La concertation autour de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal s'est poursuivie ces derniers jours à travers l'organisation de trois réunions publiques, les 24 et 25 juin puis le 10 juillet.

Ces rendez-vous étaient destinés à présenter aux participants les grands principes qui ont guidé la construction du PLUi et le découpage du territoire intercommunal en zones (U-Urbaines, A Urbaniser, Agricole, Naturelle). Ils ont rassemblé environ 90 personnes sur les trois dates.

125 réunions ont été organisées lesquelles ont consisté, pour une grande majorité, en des rencontres de travail techniques avec les élus (maires et référents communaux) et le bureau d'étude Kartheo.

Ce chiffre comprend également neuf réunions publiques et deux ateliers citoyens réalisés depuis le lancement du processus en 2022, qui ont offert la possibilité à tous les résidents du territoire, à l'année ou non, de s'exprimer sur ce sujet central pour l'aménagement des 23 communes. Le registre de participation numérique, ainsi que les registres papier déposés dans chaque mairie, sont venus compléter le dispositif de concertation.

Important à noter : ces registres sont momentanément inactifs, en attendant que s'ouvre l'enquête publique. Celle-ci devrait se tenir en début d'année 2026.

Plus d'informations à venir sur domme-villefranche-du-perigord.fr

Réunion à St-Martial-de-Nabirat le 24 juin dernier.

Vous voulez vous déplacer ? Atchoum : pour vous ou vos proches, parlez-en autour de vous !

« Atchoum », ce n'est peut-être pas pour vous mais c'est peut-être pour votre oncle, votre voisine, les parents d'un ami...

Mobiliser un ami, un voisin pour effectuer un trajet peut s'avérer gênant. On n'ose pas déranger... Avec Atchoum : plus de gêne !

Atchoum permet à des personnes dans l'impossibilité de se déplacer d'effectuer des trajets solidaires (courses, rendez-vous médicaux...) pour rester autonomes dans leur quotidien et parfois sortir de leur isolement. Le principe est que le conducteur s'engage sur un trajet aller et retour.

Cette forme de mobilité a déjà bien démarré : 30 passagers et 31 conducteurs sont inscrits sur territoire. C'est bien, mais c'est encore insuffisant pour permettre un maillage optimal : plus il y aura d'inscrits côté passager et côté conducteur et plus les trajets auront de chance d'aboutir !

Les tickets mobilité sont en vente aux mairies de Domme et de Cénac.

Plus d'informations auprès d'Aurore Bouton, animatrice territoriale d'Atchoum au 07 63 66 28 14 / aurore@atchoum.eu

Du sport pour tous !

Les dispositifs « Seniors, à nous la forme » et « Ecole des Sports » reprennent du service à la rentrée ! Le Département de la Dordogne et la communauté de communes sont partenaires sur cette action. Objectif : favoriser la pratique sportive des plus jeunes et des plus âgés !

Lancé en 2019, le dispositif « Senior, à nous la forme » se déroule à Daglan, le mardi matin. Les participants y pratiquent des activités adaptées à leurs pathologies éventuelles. Au-delà des bénéfices physiques (renforcement des muscles, des articulations, de la souplesse), ces rendez-vous agissent également positivement sur la santé mentale et sociale. Trente personnes fréquentent les ateliers chaque semaine.

Depuis 2020, l'École des Sports a lieu le mercredi matin durant le temps scolaire, au gymnase de St-Cybranet. Elle initie une trentaine d'enfants âgés de 8 à 11 ans à des activités physiques et sportives. Ces séances, organisées en intérieur ou en extérieur, sont placées sous le signe du plaisir de la découverte de nouvelles disciplines et de l'effort physique, dans un cadre ludique et sécurisé.

Plaquette d'information et accès au formulaire d'inscription en ligne : demarches.dordogne.fr/guides-des-aides/dgaces/sports/inscriptions-dispositif-seniors-a-nous-la-forme/

ou via le lien suivant : bit.ly/44xQbQa

Souvenir d'une séance en extérieure sur les rives du Céou à Daglan, pour les participants de Seniors à nous la forme.

La Page de la Communauté de Communes (suite)

L'Accueil de loisirs Les Vitarelles a 20 ans

L'Accueil de loisirs (ALSH) situé à La Chapelle-Péchaud (commune de Castelnaud-la-Chapelle) a ouvert en 2005, « la même année que Youtube » précise en plaisantant sa directrice Muriel Manet. La fréquentation de l'ALSH ne désemplit pas : à chaque période de vacances scolaires, ses 60 places sont occupées, et l'été 2025 n'a pas dérogé à la règle !

La communauté de communes réalise fréquemment des aménagements pour améliorer le confort des enfants et de l'équipe d'animateurs. Ces dernières années : un city stade, un garage à vélo et un abri pour le bac à sable (voir photo).

Un garage à vélos et un abri pour le bac à sable ont été aménagés.

Le magazine communautaire fait peau neuve !

Le magazine communautaire a changé d'allure, pour coller à la nouvelle identité visuelle de la communauté de communes. Si vous ne l'avez pas reçu, contactez le service Communication qui se fera un plaisir de vous faire parvenir un nouvel exemplaire !

05 53 29 09 14 / communication@comcomdv.fr

Périgord Noir Rénov' : précisions

Vous avez entendu parler de la suspension du guichet MaPrimeRénov' ? La plateforme locale de rénovation de l'habitat Périgord Noir Rénov' apporte des précisions :

- le dépôt de nouveaux dossiers MaPrimeRénov' concernant les rénovations d'ampleur est pour l'instant suspendu, avec une réouverture probable le 15 septembre 2025. Cette décision concerne uniquement les aides à la rénovation énergétique en parcours accompagné, quels que soient les revenus des ménages.

- les aides pour l'adaptation des logements (perte d'autonomie) et la lutte contre l'habitat indigne restent accessibles.

- les dépôts de dossiers dans le cadre de rénovation « par geste » et pour les copropriétés restent ouverts.

Périgord Noir Rénov' poursuit ses activités. Vous souhaitez en savoir plus ? Contactez Périgord Noir Rénov' au 05 53 45 44 62 du lundi au vendredi de 9h à 13h / contact@perigordnoir-renov.fr

Périgord Noir Rénov assure des permanences dans les locaux de France Services à St-Martial

La Page de l'Office de Tourisme

Nouvelle ère

EN PÉRIGORD NOIR VALLÉE DORDOGNE

Nouveaux outils, nouvelle inspiration !
Découvrez notre tout nouveau CARNET DE VACANCES et notre CARTE TOURISTIQUE :
un format repensé & un look tendance façon influenceur !
Le combo parfait pour préparer vos vacances, organiser vos visites
ou planifier vos découvertes !

CARNET DE VACANCES

CARTE TOURISTIQUE

À retrouver dès maintenant dans nos 6 bureaux d'information touristique.

La Page de l'Association des Sites Touristique de Domme

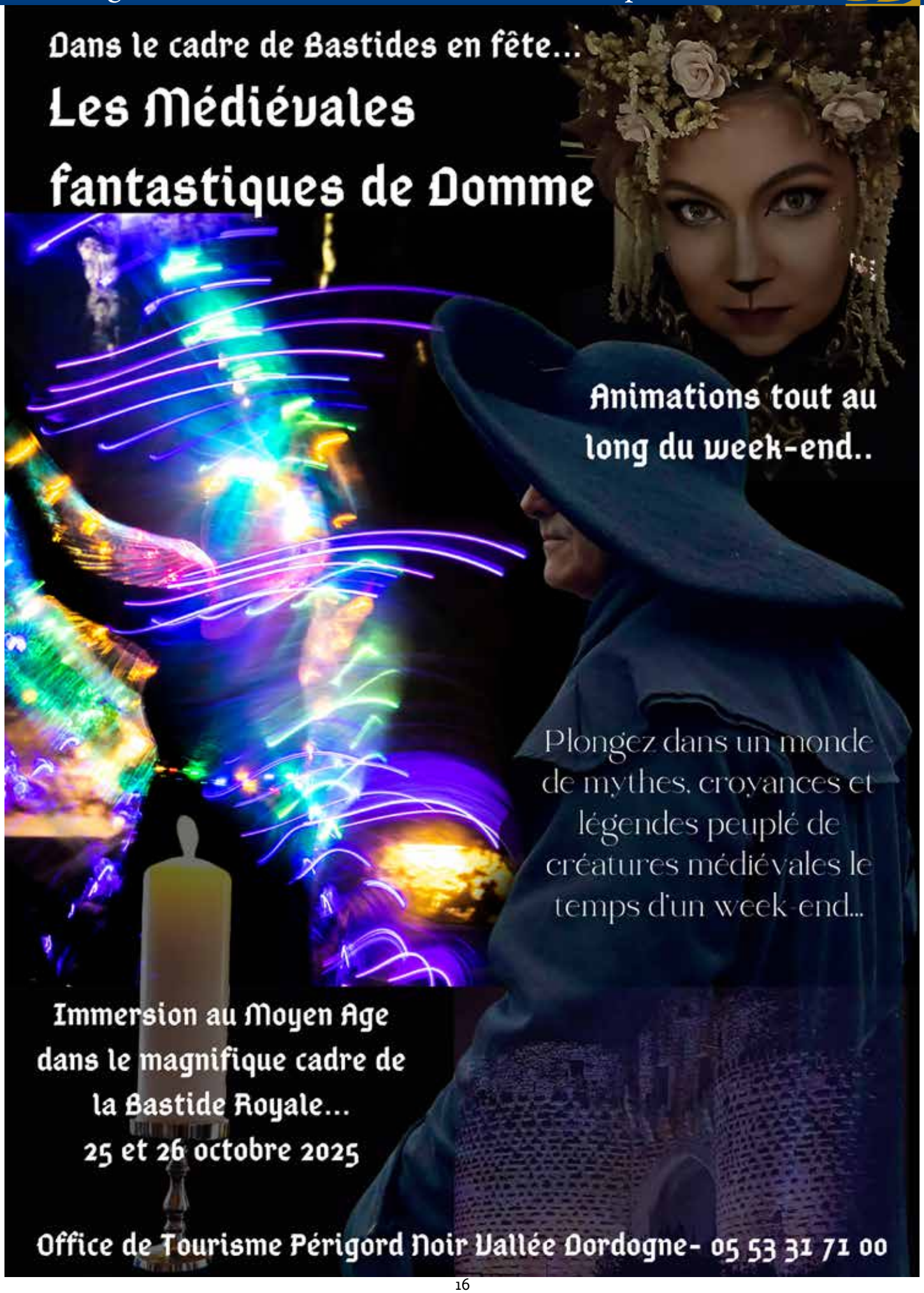

La page de l'Association pour la Sauvegarde de la Bastide de Domme et des Remparts (ASBDR)

L'Association de Sauvegarde de la Bastide de Domme et de ses Remparts, comme de nombreuses associations, est actuellement en cours de restructuration en raison d'un manque de bénévoles notamment pour assurer les tâches administratives inhérentes à notre fonction d'organisateur des fouilles archéologiques.
Nous avons changé d'adresse de courriel qui est désormais «remparts24250@gmail.com» et de page Facebook. Vous pouvez désormais nous retrouver sur la page **« les remparts de Domme ».**

La magie du site au lever du soleil

Malgré ces vicissitudes, notre assemblée générale s'est déroulée devant une assemblée fournie et attentive aux interventions du président Claude TRINQUAND, mais aussi des archéologues Jean-Luc PELUCHON & Laura SOULARD sur le Château du Roy et de Sylvie HUSSON et Emeline MOULINIER à propos de l'organisation des collections dans le futur musée.

L'assemblée a été l'occasion, pour la DRAC Nouvelle Aquitaine, de restituer des éléments du mobilier découvert lors des fouilles antérieures qui vont venir enrichir les réserves de notre musée et que les Dommois pourront donc bientôt admirer. D'autres pièces devraient suivre une fois leur parcours achevé dans les différents laboratoires d'analyses nécessaires à l'amélioration de la compréhension de notre toujours mystérieux château du Roy.

Pointe de flèche du XI ou XIIème siècle avant nettoyage par nos bénévoles

Si les administrateurs de l'association se font rares, les bénévoles participant aux fouilles restent nombreux et passionnés, que ce soit pour fouiller, aider au transport des seaux de terre, ou au nettoyage des multiples objets découverts tout au long de ces trois semaines de fouille, comme en témoignent les photos ci-contre. Pourtant, que cette campagne fut difficile en raisons des conditions climatiques caniculaires ! Ces fouilles ont été l'occasion de nouvelles découvertes en mobilier, ce qui fait toujours rêver les adeptes d'Indiana Jones (carreau d'arbalète, céramiques peintes…) mais surtout de grands pas en avant pour la compréhension du site, avec comme d'habitude, des réponses qui amènent autant de questions. Il ne saurait en être autrement en science et nous attendons avec impatience les rapports scientifiques qui devraient conclure cette campagne (il nous faudra pour cela patienter quelques mois).

Nos archéologues face à la découverte d'une nouvelle fondation

Peu à peu, un schéma général du Château semble se dessiner, mais encore faut-il retracer toutes les évolutions architecturales depuis le X^{le} siècle jusqu'à sa destruction lors des guerres de religion. Et quelques indices nous font penser à une occupation qui aurait peut-être été bien plus ancienne… Suspense !

Le château se rendort jusqu'aux prochaines fouilles

Encore une fois, le soutien de la commune de Domme sur le plan humain et technique (mini pelle & chauffeur expérimenté à disposition, hébergement des archéologues & étudiants en stage…) a été à la hauteur de nos ambitions et nous ne pouvons qu'encore une fois remercier la municipalité pour son implication dans ces fouilles.

Pour le bureau : Thierry POTIEZ

La Page des Associations

La Pétanque Dommoise

La Municipalité ayant repris l'organisation de la Fête de la Musique, elle a confié la buvette à la Pétanque Dommoise. La Pétanque Dommoise remercie l'Amicale des Sapeurs-Pompiers pour l'aide très précieuse lors de l'installation de la buvette.
Le samedi 19 juillet a eu lieu le trophée Alain Langouanère. Classement du tournoi : 1re Yolanda – 2e Thierry – 3es ex-aequo : Bertrand et Lionel. La remise des coupes s'est déroulée salle de la Rode, en présence de M. Jean-Claude Cassagnole, Maire, et de Mme Eliane Troubady, Adjointe. La soirée s'est terminée par un repas sous forme d'une auberge espagnole conviviale. Prochain rendez-vous : le 08 août à 18h pour la coupe des Dames.

Aux Tours de Domme

Voilà un an, dans la « Vie Dommoise », nous vous annoncions la naissance du Club d'échecs de Domme. Depuis il s'est développé, et accueille actuellement une vingtaine d'adhérents, des jeunes et des moins jeunes. Notre souhait est que ce jeu soit partagé dans une plus grande mixité.

Le sport du jeu d'échecs est intergénérationnel et mixte. A ce titre, après avoir rencontré des joueurs de l'EHPAD de Domme, l'ATDD a organisé son premier tournoi interscolaire réunissant dimanche 22 juin après-midi, à la salle du Pradal, 14 inscrits. Les élèves sont venus de Domme, Cénac, Carsac, La Roque Gageac-Vitrac.

C'est dans une ambiance amicale et avec le plus grand sérieux que ces jeunes joueuses et joueurs se sont rencontrés face à face. Concentré.es, elles et ils ont joué pendant plus de 2 heures en 5 rounds dans un silence remarquable, entouré.es par une équipe d'arbitres attentifs. Les duos, orchestrés à l'aide d'un logiciel dédié, ont joué sur des jeux homologués et avec des pendules comme dans de véritables compétitions. Chaque round avait une durée maximale de 30 minutes. A la fin du tournoi, les trois premiers ont pu choisir leur coupe et l'ensemble des joueurs ont reçu une médaille largement méritée. Une médaille gravée d'un roi, d'un cavalier, et bien sûr, d'une tour !

En clôture de ce tournoi, les enfants et les parents étaient invités à déguster de savoureuses crêpes, autour d'un verre de cidre ou de jus de fruit.

Tous les participants se sont promis de se retrouver lors de la 2e édition du tournoi, à programmer à la fin de la prochaine année scolaire, un peu plus tôt dans la saison afin qu'encore plus d'amateurs du jeu d'échecs puissent y participer.

Nous remercions les parents d'être venus nombreux et les enseignants sans lesquels ce tournoi n'aurait pas pu avoir lieu. Nous serons heureux de les retrouver dans leur classe pour l'année scolaire 2025-2026 et de retrouver avec eux nos jeunes joueurs. Nous serons également heureux d'organiser un prochain tournoi intergénérationnel. Enfin, nous travaillons sur un projet de jeux d'échecs sur la place, et pourquoi ne pas envisager des rencontres à travers les plus beaux villages de France des alentours ? Si vous avez d'autres idées, n'hésitez pas à nous les soumettre. En septembre, nous rejoindrons la Fédération Française d'Échecs.

Si vos enfants et/ou vous souhaitez nous rejoindre, vous êtes les bienvenus. Venez essayer. Renseignez-vous par mail : 24atdd@gmail.com ou par SMS : 06 11 24 00 90. Ambiance studieuse et joyeuse garantie.

Vélo-club de Domme

Le dimanche 22 juin 2025, quelques membres du Vélo Club de Domme ont participé à l'épreuve cyclosportive «La Périgordine» au Lardin-Saint-Lazare. Une manifestation très bien organisée et très chaleureuse à laquelle des adhérents prennent part chaque année.

Cet été, les entraînements collectifs font une pause en raison des fortes chaleurs et d'une circulation automobile trop importante. Nous nous retrouverons donc en pleine forme et comme d'habitude à la rentrée de septembre, chaque samedi et mercredi à 13h30 sur le parking du magasin Carrefour de Cénac.

C'est précisément à la rentrée que le club proposera une nouvelle activité de sport loisir, en encadrant des balades à vélo à assistance électrique. Ainsi, si vous avez envie de faire de belles sorties, entre le Périgord noir et le Lot, envie de découvrir de nouveaux paysages, de nouveaux villages, de nouveaux lieux remarquables, mais également de rencontrer des personnes partageant ces mêmes envies... C'est possible, avec un minimum d'efforts.

N'hésitez pas à nous contacter :

veloclubdomme@gmail.com - Tél : 06 13 81 23 70

Infos sur notre site Internet : https://vcdomme.clubeo.com

L'Entente Périgord Noir

Après une saison difficile avec des départs de joueurs importants, le club redescend en D3 pour la saison 2025/2026. Une annonce concernant le recrutement de joueurs a été faite et nous avons pour ambition de remonter dans la division supérieure dès l'année prochaine avec de nouveaux entraîneurs et un groupe soudé.

Notre école de foot a en revanche très bien fonctionné cette année grâce aux éducateurs et aux parents bénévoles. Une page dédiée a été créée et de nouveaux enfants devraient arriver.

L'EPN poursuit son entente avec Daglan au niveau de l'école de foot, la majorité des enfants étant tout de même licenciés EPN et avec des éducateurs issus de l'EPN.

Au niveau des événements, le samedi 2 août, la soirée News' Club a été animée par le Bodega Tour à Cénac.

Nous organisons également 2 tournois de pétanque.

Americar's 24

Un Premier Rassemblement de Voitures Américaines Réussi à Domme.

Samedi 24 mai 2025, l'aérodrome de Domme a vibré au son des moteurs V8 et à l'ambiance country à l'occasion du tout premier rassemblement de voitures américaines organisé par l'association Americar's 24. Un événement inédit qui a attiré près de 4 500 visiteurs et réuni environ 250 véhicules américains des années 50 à 2022, venus de toute la région et des départements limitrophes.

Une association familiale née d'une passion commune.

Fondée officiellement le **10 octobre 2024,** l'association **Americar's 24** est née d'une passion familiale entre **Philippe**

La Page des Associations (suite)

Testard et son fils **Nathan**, tous deux habitants de Domme et amoureux des voitures américaines des années 90 à 2000. L'idée de créer leur propre association leur est venue lors d'une discussion familiale, après avoir participé à de nombreux rassemblements dans les départements voisins.

Trouvant l'aérodrome de Domme idéal pour accueillir ce type de manifestation, ils ont rencontré **M. Mesure,** président de l'aéroclub SARLAT-DOMME, pour lui présenter leur projet. Celui-ci a immédiatement adhéré à l'idée et permis à l'association de concrétiser ce rêve automobile.

Un événement ouvert à tous et une ambiance 100 % US.

Sans inscription préalable, le rassemblement était accessible gratuitement aux propriétaires de voitures américaines de toutes années et au public curieux de découvrir ces véhicules mythiques.

Des modèles allant de 1948 à 2022 étaient présents sur le site, offrant aux visiteurs un véritable voyage dans l'univers automobile américain, avec notamment des véhicules militaires de la Seconde Guerre mondiale et des voitures de police d'époque conduites par des chauffeurs en tenue de policier américain, qui ont remporté un immense succès et captivé le public tout au long de la journée.

Le bouche-à-oreille et les réseaux sociaux ont assuré la promotion de l'événement, et plusieurs exposants ont pris contact avec l'association pour installer leurs stands : vêtements rétro des années 50-60, plaques métalliques vintage, artisanat du cuir, glaces à l'italienne, et gaufres cuites à l'ancienne. L'association, épaulée par des bénévoles, avait également mis en place une buvette et un stand restauration proposant burger-frites.

Animations et balade en Périgord Noir

La journée a été rythmée par de nombreuses animations : balades en voiture pour faire découvrir aux participants les villages de **Domme, La Roque-Gageac, Beynac, Castelnaud et Allas-les-Mines**, ainsi que des démonstrations de danse country par le groupe Country Saloon 82 l'après-midi.

Un succès qui donne des idées pour 2026.

Fort de cette réussite, **Americar's 24** prépare déjà l'édition 2026. L'événement devrait se tenir sur **deux jours, les 18 et 19 juillet 2026**, avec encore plus de surprises : **taureau mécanique, concert le samedi soir,** nouvelle balade découverte et un aérodrome totalement « américanisé ». L'association est d'ores et déjà à la recherche de sponsors pour soutenir ce projet ambitieux.

«On est heureux de ce premier rassemblement. Les retours sont excellents et on sent un vrai engouement dans la région. On veut faire de cet événement un rendez-vous incontournable du Périgord Noir» confie ***Nathan Testard,*** *président de l'association.*

À noter dans vos agendas : rendez-vous les 18 et 19 juillet 2026 pour la deuxième édition !

Virginie Boutet (Bénévole)

SOLIDAIRES POUR DEMAIN

S'engager et créer une association humanitaire sur la base de valeurs et de convictions intimes en faveur d'une petite école indienne afin que des enfants d'un milieu défavorisé y reçoivent gratuitement une éducation et puissent se forger une personnalité qui fera d'eux des adultes, espérons-le, plus responsables et les plus heureux possibles, est forcément appréciable.

Mais ce n'est sûrement pas une action facile. Au-delà des difficultés dues à la distance, aux différences culturelles et de langage, aux aléas administratifs et humains, il faut sans cesse veiller à respecter le chemin et les principes établis. Ne pas s'en écarter. Assurer la transparence indispensable, informer du déroulé des actions et susciter la compréhension nécessaire. Il faut cultiver une adhésion collective et partagée.

C'est beaucoup de responsabilités. Tant envers ceux qui reçoivent, enfants et leurs familles et enseignants indiens, qu'envers ceux qui donnent et s'engagent avec l'association humanitaire.

Il y a des doutes, des attentes, des impatiences... Et il y a aussi des satisfactions et des joies.

C'est ainsi que Christine et Daniel sont revenus de leur dernier séjour en Inde, en mars 2025, (à leurs frais personnels, bien sûr : l'engagement de l'association est que les dons et les bénéfices tirés des manifestations organisées soient strictement et totalement versés au bénéfice de l'école) avec des nouvelles perspectives significatives pour la prochaine rentrée scolaire :

- en premier lieu, l'école va quitter la masure insalubre et étriquée dans laquelle elle était logée depuis sa création en 2014 et déménager dans une maison plus spacieuse récemment construite. Elle disposera d'éclairages satisfaisants, de sanitaires, d'une cuisine et d'un terrain où les enfants pourront jouer. Le loyer sera plus élevé mais restera dans les capacités budgétaires.

- les repas du midi seront gratuitement fournis à tous les enfants. Jusqu'alors ils apportaient leur gamelle depuis la maison. Cela permet d'avoir la certitude que tous les enfants disposent de vrais repas équilibrés et variés.

- de nouveaux bureaux et bancs seront acquis. Les enfants ne seront plus assis sur des tapis de sol.

- de nouveaux uniformes plus seyants habilleront les enfants.

Au sujet de l'enseignement, il a été décidé :

- d'engager les enseignants à suivre régulièrement des formations et, s'il doit y avoir nouvelle embauche, choisir la personne la plus qualifiée possible.
- d'organiser, en plus des programmes normaux, des renforts scolaires pour les enfants, notamment pour l'apprentissage de l'anglais (c'est, nous le rappelons, la langue officielle du pays avec l'hindi), pour les mathématiques et pour des initiations à l'informatique (l'an dernier, nous avons doté l'école de deux ordinateurs).

Nous souhaitons un enseignement plus ambitieux et plus performant.

Cet ensemble d'améliorations, nouveau bâtiment, fourniture de repas, nouveaux uniformes, nouveaux bureaux, augmentera de façon importante le budget de l'école et, de fait, la participation quasi-exclusive de notre association SOLIDAIRES POUR DEMAIN dans son financement. Cette augmentation reste dans nos possibilités financières mais nous obligera encore plus.

Ainsi ces excellentes améliorations sont le fruit d'un important travail fourni par la formidable équipe de SOLIDAIRES POUR DEMAIN et des dons reçus par nos généreux donateurs.

C'est autant de satisfaction et de joie :

- Ainsi en février 2025, une soirée cabaret « chansons et bal trad » à Cénac avec le groupe cévenol « les envois groupés » qui se sont présentés gracieusement.
- Un repas avec musiciens le 18 mai au restaurant La Boca, Didier Bonneau, où la totalité de la recette fut remise à notre association.
- Le loto à Carsac le 15.06.25.
- Une braderie solidaire se tiendra dans la salle du Pradal à Domme les 23 et 24 août grâce à la générosité de nombreux donateurs et fera le bonheur de bien de personnes qui y dénicheront l'objet convoité parmi les articles proposés : bibelots, vêtements, sacs, chaussures, petit mobilier, électroménager, etc.
- Le 1er novembre un loto aura lieu à la salle des fêtes de Cénac
- Et notre ami Hervé Ménardie, avec son binôme Henri Duhil, chantera gracieusement au profit de notre association le 8 novembre, en soirée, dans la Salle de la Rode à Domme.

Par ailleurs, nous avons été invités par Josiane Ribéron et Maud Provin à présenter notre association à la bibliothèque de Cénac le 23 juin, avec vidéos et photos. Un beau moment riche et convivial avec les participants.

Des échanges sont envisagés entre les enfants de l'école indienne et ceux des écoles de Domme et Cénac.

Nous sommes heureux que l'action de notre association soit partagée par tant de gens qui manifestent leur générosité, chacun à sa mesure et selon leur domaine de compétences ou d'affinités et qui se rassemblent autour de l'objet social de notre association : « contribuer à l'épanouissement des individus au sein de leur environnement, particulièrement les enfants et les personnes les plus fragilisées, et promouvoir un meilleur futur dans la paix, la dignité et le respect des valeurs solidaires, humanistes et universalistes des droits de l'homme et des droits de l'enfant ».

Association « Lucien de Maleville »

Suite au projet approuvé par notre conseil d'administration après plusieurs mois de discussion avec le porteur de projet, notre association a signé une convention avec la Ville de Domme pour le dépôt de long terme de six œuvres d'art et pièces au futur musée rénové de la bastide royale, qui ouvre ses portes cet été 2025.

C'est une belle avancée pour la préservation et la transmission de notre patrimoine culturel, artistique et rural, et une opportunité inédite de (re)découvrir l'œuvre du peintre post-impressionniste Lucien de Maleville en hommage à la vie rurale.

Le travail accompli par notre association permet ainsi de faire rayonner un pan méconnu de son travail : celui qui célèbre la vie paysanne et les métiers de la terre, à travers une peinture sensible, profondément ancrée dans son époque et son territoire.

Deux thématiques ont été retenues, en dialogue avec les collections du musée :

– La Fileuse, accompagnée de ses études préparatoires, qui évoque l'un des vieux métiers disparus du Périgord – une porte d'entrée vers d'autres figures du monde rural : vendangeur, tisserand, potier, feuillardier, rempailleur, pêcheur à l'épervier, rétameur, lauzier… peut-être la suite ?

– La Batteuse rouge, témoignage rare et vibrant des derniers battages mécaniques, à l'aube d'un monde agricole en pleine mutation.

Notre présidente, Olivia de Maleville, complètera les 3 œuvres issues du fonds d'atelier de l'artiste avec le dépôt d'une œuvre de sa collection.

Ces œuvres viendront enrichir le fonds du musée, par le biais d'un dépôt de long terme, et diversifier l'offre culturelle de notre territoire, au cœur d'un Périgord noir en pleine dynamique touristique et patrimoniale. Les œuvres seront localisées dans la salle des artistes, en regard des sculptures de Marguerite Mazet qui était contemporaine de Maleville. Maurice Albe et Soulas sont les autres artistes exposés.

Notre association contribue par cette action à la connaissance et la valorisation du fonds d'atelier de l'artiste, à l'accès à la culture pour toutes et tous et à la mise en valeur des richesses locales qui façonnent notre identité.

Notre association remercie très chaleureusement le maire de Domme, Jean-Claude Cassagnole, l'adjointe en charge de la Culture et du Patrimoine, Sylvie Husson, la chargée de projet Musée Emeline Moulinier ainsi que ses partenaires institutionnels, le département de la Dordogne, sans oublier ses administrateurs et ses donateurs pour leur confiance renouvelée et leur soutien continu.

Olivia Arana de Maleville, Présidente

Pour en savoir plus : https://luciendemaleville.org/2025/06/musee-de-domme-depot-de-7-oeuvres-de-lucien-de-maleville/

Olivia Arana de Maleville - Présidente - Juillet 2025

asso@luciendemaleville.org - www.luciendemaleville.org

Association « Les Amis d'Augiéras »

L'association « les Amis d'Augiéras", comme promis, a enfin son site Internet, nous l'avions annoncé, nous avons quelques mois de retard, mais le résultat nous semble être au rendez-vous ! lesamisdaugieras.com

Bien sûr, des modifications seront faites au fur et à mesure des évènements, des améliorations seront apportées lorsque nous aurons des réactions de nos lecteurs.

La parution de l'ouvrage de la correspondance entre Augiéras et son ami peintre Jean Boyé est à l'arrêt, l'ayant droit propriétaire des droits patrimoniaux bloque le projet.

Quant au livre illustré par José Correa avec des textes de son ami Marc Pichelin, nous espérons toujours une date de parution en 2025 !

Le 18 juillet dernier, centenaire de la naissance de FA, l'association avait organisé une visite de la fameuse grotte sous le Château du Roy pour ceux qui ne la connaissaient pas, et trois nouveaux adhérents ont pu profiter de ce moment. Ceci nous a permis aussi de jeter un œil sur l'avancement des fouilles archéologiques sur la terrasse sommitale du Château, bravo à la Mairie, à la DRAC, et aux bénévoles de l' ASBDR. Une chose est certaine, notre ami François ne reconnaîtrait peut-être pas le lieu couvert de végétation qu'il visitait tous les jours.

Merci aussi à la Mairie d'avoir déplacé le QR code FAugieras qui indique la tombe de l'écrivain à la porte principale du cimetière plutôt qu'à la porte de la Paillole.

A partir de fin juillet, pour les adhérents de l'association, une NewsLetter sera envoyée une fois par mois ou tous les deux mois.

Jean Bernard Pasquet, secrétaire

ASSOCIATION Les Amis d'AUGIÉRAS
DOMME- DORDOGNE - NOUVELLE AQUITAINE
Site Internet : lesamisdaugieras.com
Mail: augieras2021@gmail.com

La Page de l'Office de la Culture

Revenons sur les événements qui ont eu lieu depuis la parution du précédent numéro de « La Vie Dommoise ».

Notre association a commémoré le 80e anniversaire de l'armistice de la 2ème guerre mondiale avec un accompagnement musical le long du traditionnel défilé. Après la cérémonie officielle, accompagnés par les musiciens, les participants ont pu découvrir salle de la Rode une exposition de documents et d'objets relatifs à la 2ème guerre mondiale, prêtés par Patrice Carret, Jean-Paul Coiffet et Gérard Kastelé. Pendant les deux jours a été projeté un film, réalisé dans les années 1990 par Patrick Salinié et Francis Sorbier, « La Résistance en Dordogne », avec des témoignages de résistants périgourdins. Les élèves du cycle 3 des écoles de Domme et Cénac ont visité l'exposition et profité des commentaires de Jean-Paul Coiffet. Merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette manifestation.

En partenariat avec l'association Arcades, le Quatuor à cordes Varèse a donné, le 10 mai dernier, un concert de grande qualité composé d'œuvres de Debussy, Sirmen et Dvorak, dans la salle de la Rode, où le public était nombreux.

Le 14 juin, le Trio Sypniewski, une violoniste, une altiste et une violoncelliste, a interprété les Variations Goldeberg

La Page de l'Office de la Culture (suite)

de Jean-Sébastien Bach. Ces trois musiciennes fréquentent des festivals de musique en France et à l'étranger, en trio ou associées à d'autres grands noms de la musique. Leur talent a réellement captivé l'attention du public de la salle de la Rode.

Le 8 juillet, Vincent Laborderie, spécialiste des relations internationales à l'Université de Louvain, a proposé une conférence sur « Trump et le dérèglement du monde ». Son exposé, très accessible, suivi par un public très nombreux, a mis en lumière les bouleversements majeurs que traverse le système international.

A nouveau, un concert **le 11 juillet,** autour du thème de la nuit avec un sextuor à cordes. A l'issue d'un travail en résidence organisé par l'association Arcades du Buisson-de-Cadouin et par la Halle Musicale de Belvès, sous la direction de la violoniste Eléonore Darmon, Lucile Kasedo au violon, Jérémy et Cyril Pasquier à l'alto, Sébastien Renaud et Simon Guémy au violoncelle ont interprété « Une petite musique de nuit » de Mozart et « La Nuit transfigurée » de Schönberg dans le jardin de la Rode. Ces talentueux musiciens sont tous issus du Conservatoire national supérieur de musique de Paris.

Dans l'église de Domme **le 24 juillet** à 21h, le Chœur du Pays de Fénelon, composé de chanteuses et chanteurs amateurs dirigés par la cheffe de chœur professionnelle Lucile Chaminade, a interprété un répertoire varié allant des chants traditionnels français aux chants du monde : du gospel, des chants sacrés, des airs d'opéra.

Le 5 août à 21h toujours dans le jardin de la Rode, place à la chanson française. L'auteur-compositeur et interprète Xavier Renard, de retour à Domme, présentera un spectacle de chansons à caractère humaniste qui invitent au voyage. Les orchestrations accordent la part belle aux guitares acoustiques et électriques, aux consonances tantôt folk, pop ou blues.

Puis arrive l'évènement incontournable de l'OCD : le récital de piano d'Ismaël Margain le **samedi 30 août** à 20h30 salle de la Rode. Nous aurons toujours autant de plaisir à le retrouver et l'écouter. Au moment où nous écrivons cet article, nous ne sommes pas en mesure de vous donner le programme de la soirée, mais nous lui faisons confiance !

Il n'y aura pas de réservation, les portes de la salle seront ouvertes à 19h30 et fermées à 20h30 précises.

Dans un tout autre registre musical, **le 5 septembre** à 20h30, salle de la Rode, soirée Jazz avec le Trio Herblin. Le programme sera varié avec chants, jazz, blues et musiques du monde.

Les 19, 20 et 21 septembre, les Journées Européennes du Patrimoine :

Vendredi 19 septembre, la matinée sera consacrée aux élèves du RPI Domme-Cénac. Les plus jeunes deviendront des petits géologues à la découverte de la grotte de Domme avec des activités ludiques. Comme les années précédentes, ils monteront à bord du Domme Express. Pendant ce temps, les plus grands feront un parcours guidé et « théâtralisé » dans la bastide.

A 20h30, en collaboration avec l'association de la Sauvegarde de la Bastide de Domme et de ses Remparts, Jean-Jacques Jarrige, géologue, retracera l'histoire de notre ancienne usine à ciment. Le verre de l'amitié clôturera cette conférence, salle de la Rode.

Samedi 20 septembre à 15h, Anne Bécheau, historienne locale, et Guy Boyer, animateur de l'atelier Architecture et Patrimoine de l'UTL de Sarlat et du Périgord noir, vous proposeront une balade architecturale et historique dans la bastide. Nous vous en préciserons ultérieurement le lieu de départ.

Les 3, 4, et 5 octobre, les peintres et plasticiens amateurs exposeront leurs œuvres dans la salle de la Rode. Ce salon est ouvert à tous ceux qui trouvent leur expression dans le domaine artistique plastique, contactez- nous pour votre inscription.

Le 4 octobre à 15h l'ensemble Vox Vesunna donnera un concert à l'église.

Le 24 octobre à 20h30 salle de la Rode, la compagnie A tout bout de Chant reviendra à Domme pour célébrer Jacques Brel.

Enfin le festival de théâtre amateur **les 14, 15 et 16 novembre** sera organisé en partenariat avec le comité culturel de Cénac. Vous recevrez la programmation de cette manifestation.

Un dernier bulletin vraisemblablement édité avant la fin de l'année nous permettra de vous annoncer les événements de décembre.

Un grand merci aux collectivités, mairie de Domme et Conseil départemental pour leur soutien financier, à notre public, aux généreux donateurs, et à tous ceux qui travaillent dans l'ombre, les élus et les employés municipaux qui nous apportent une aide précieuse.

Les membres du bureau.

L'Histoire des Pompiers de Domme

Partie 3
De 1950 à 1976 :
le corps des Sapeurs-Pompiers se modernise

Dans cette 3e partie, nous aborderons une période allant de 1950 à 1976. A priori il n'existerait pas d'archives relatives à l'entre-deux guerres, l'hécatombe de 14-18 ayant saigné une grande partie de la jeunesse, il est fort possible que le corps des sapeurs-pompiers ait été « mis en veille » dans cette période. L'année 1945 marque la fin de la 2ème guerre mondiale avec la possible reprise d'activité du corps de sapeurs-pompiers de Domme.

Un document de renseignements techniques nous informe que l'effectif se compose néanmoins d'un Lieutenant, d'un Adjudant, de 18 Caporaux et Sapeurs, ce qui représente un effectif total de 20 Pompiers comme l'oblige la réglementation antérieure.

Tout comme la France de cette époque, les temps sont à la reconstruction. Le Corps des Sapeurs-Pompiers de Domme a besoin de se moderniser et le matériel, usagé et obsolète, de se renouveler. Ainsi, la pompe à bras est déclarée très vieille, très usagée et hors-service. Le 15 juin 1952, le Maire de Domme, M. Pierre Gaillard, expose à son conseil municipal la nécessité de remplacer cette pompe par une motopompe thermique de marque LAFFLY de 30 m² avec les accessoires indispensables : 200 m de tuyaux et trois lances. Le devis du 30 avril 1952 s'élève à 414.000 Francs. A cette somme il faut ajouter l'achat d'une sirène, elle aussi indispensable. De plus, le village dispose désormais d'un château d'eau alimenté par l'adduction d'eau provenant de la Dordogne.

L'achat de la sirène est justifié par des problèmes d'alerte des pompiers, jusqu'alors donnée par le tocsin.

Un jour, un ancien sapeur-pompier racontait les difficultés que représentait à cette époque l'alerte avec le tocsin car si l'ensemble de l'effectif était composé d'artisans, de commerçants, d'agriculteurs habitant dans le village, il était difficile d'alerter les artisans travaillant extra-muros. Donc un jour, deux artisans se trouvaient chez un particulier à la Rivière de Domme. Ils furent interrompus dans leurs travaux par une volée de cloche, le tocsin a priori, laissant supposer une intervention urgente. Nos deux pompiers n'hésitèrent pas à abandonner leurs outils, prirent la décision de rallier rapidement à pied le village. Arrivés à la Mairie, en nage, essoufflés au point de ne plus pouvoir reprendre leur respiration, ils apprirent que l'intervention ne nécessitait pas de renforts. De très mauvaise humeur, ils demandèrent l'achat d'une sirène dans les plus brefs délais.

Pour l'achat de la sirène, la société DESAUTEL est sollicitée et fournit un devis comprenant une sirène électrique de 1,5cv avec une portée de 1.000 à 1.500 m, 10 auvents avec chapeau de protection. Son coût s'élève à 62.212 € TTC (à cette époque, la TVA était à 2,83 % : on croit rêver !). Cette sirène sera installée sur la cheminée de l'Hôtel de Ville et y restera jusque dans les années 2000. A cause de sa mise en route, fort bruyante, créant des désagréments auprès des particuliers mais aussi de l'Hôpital et des hébergeurs touristiques, la sirène sera déplacée et se trouve actuellement sur un trépied au Centre de Secours. Elle est le symbole d'une époque révolue.

L'alerte se fait actuellement par des récepteurs individuels programmables suivant la disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires.

Le 15 juin 1952, le conseil municipal accepte la proposition d'achat d'une motopompe et d'une sirène et sollicite une subvention pour leur financement à M. le Ministre de l'Intérieur et à M. le Préfet de la Dordogne.

L'après-guerre est aussi une période de modernisation dans la diffusion des informations municipales. Si le tambour subsiste, il est de plus en plus fait appel à la presse locale. Ainsi, dans une publication du 19 novembre 1952, le Maire de Domme rappelle à ses administrés la procédure à suivre en cas d'incendie. L'article précise : téléphone 2 pour la Mairie, le 3 pour la Gendarmerie, le 13 pour le lieutenant des Pompiers. Il est demandé de ne faire appel aux pompiers de Sarlat que s'il s'agit d'un sinistre important, sachant que cet appel, s'il y a lieu, sera fait par le Maire en accord avec le lieutenant des pompiers et la gendarmerie.

L'Histoire des Pompiers de Domme

Le 6 octobre 1953, le conseil municipal accepte l'achat de tenues de feu, casques et vestes de cuir ainsi que de tenues de ville en drap, vareuses, pantalons et képis pour 18 pompiers pour un montant de 229.350 francs.

La délibération actant cet achat indique ce qui suit : « Aujourd'hui il importe de penser à l'équipement de nos sapeurs-pompiers dont le dévouement n'a d'égal que leur désintéressement ».

Dix années plus tard, le 11 novembre 1963, le conseil municipal décide l'achat d'un fourgon Renault pour un montant de 9.425 Francs. Il servira, comme le précédent, de corbillard et d'ambulance pour les interventions des sapeurs-pompiers. Les plus anciens pompiers ont bien connu cette époque héroïque où les employés municipaux se devaient de rejoindre rapidement le local de stockage du matériel incendie situé sous l'école des filles afin de substituer aux outils de travail les tuyaux, seaux, pompes, dévidoirs, battes à feu, et autre matériel d'incendie.

En matière de transport des pompiers sur le lieu des sinistres, il était souvent fait appel aux particuliers tels le boulanger du village, M. Périé, propriétaire d'une superbe traction grise, ou M. Nouaillat disposant d'une tonne d'eau prête à être déposée sur le plateau de son camion-benne.

L'arrivée des pompiers était annoncée via un klaxon manuel qui était actionné par un sapeur et qui était situé à l'avant du véhicule. Les deux trompes pendaient à l'extérieur de la portière de celui-ci. Une pression sur la poignée donnait le son « PIN », un retour c'était le son « PON ».

La sirène d'alerte de l'Hôtel de Ville était déclenchée par un interrupteur situé dans la cave de l'ancienne petite mairie. Un jour d'hiver, une personne s'est introduite dans ledit local et pour une raison inconnue a actionné un interrupteur qui n'a pas eu l'effet escompté c'est-à-dire l'éclairer. Le temps de s'en rendre compte, la sirène était lancée à pleine puissance. La réaction a été immédiate, une volée de pompiers a déboulé à la Mairie, l'intéressé n'ayant pas eu le temps de s'éclipser.

Cette époque est aussi celle où l'on fraternise entre pompiers et où l'on aime à se retrouver, généralement pour la Sainte Barbe (Patronne des Pompiers), avec les épouses, autour d'un bon repas.

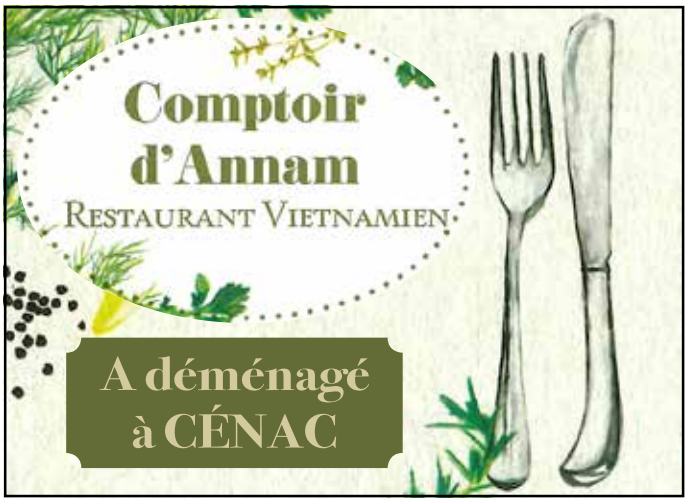

PAOLI
AMBULANCES

AMBULANCES
VSL - TAXI

Grogeac - 24200 SARLAT
05 53 59 06 27

contact@ambulancesdordogne.fr - www.ambulancesdordogne.fr

Carrefour
contact

CÉNAC
05 53 28 22 22

Cabinet Jean FOUGÈRE
ASSURANCES
gan ASSURANCES
La Passion de votre protection
Place de la Bouquerie - 24200 **SARLAT**
Tél. 05 53 59 05 29 - *sarlat@gan.fr*
www.assurances-fougere-sarlat.gan.fr
www.orias.fr - N° : 07 014 774

MONTET
MAÇONNERIE
Carrelage
Taille de pierre
Rénovation
" La Croix de la Pierre " - 24250 **DOMME**
Tél. 05 53 29 87 62 - Port. 06 71 72 89 31
montet-maconnerie@orange.fr

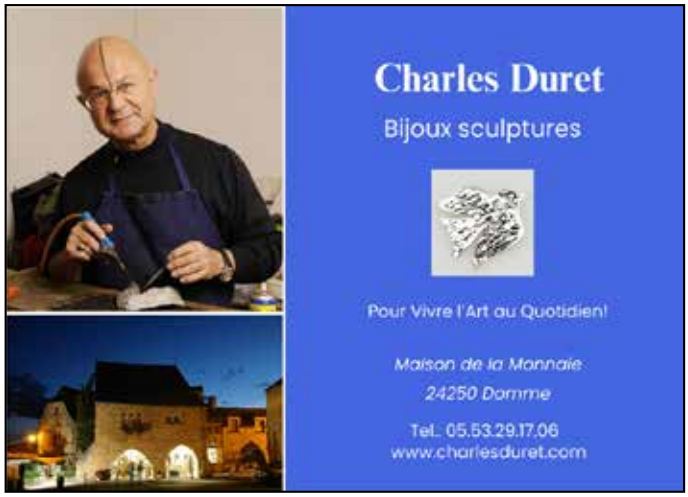

imprimerie du progrès
18, avenue Paul-Crampel - 24170 BELVÈS
Philippe Delluc 05 53 31 45 10
progresbelves@wanadoo.fr